

■VOLSTROFF S'AMUSE

Pas de soucis !



Le club des Sans soucis de Volstroff est dans une forme olympique ! De nombreux rendez-vous sont prévus. Les prochaines dates sont : visite du Républicain Lorrain, le 20 mars. Thé dansant animé par Jo Miller le 6 avril, à partir de 14 h 30, salle arc-en-ciel. Tournoi de pétanque le 12 avril (13 h 30 au boulodrome). Visite des hauts-fourneaux d'Uckange et du jardin des traces le 21 mai.

■SPORT À BOUSSE

Pas des boules mouillées...



La pétanque boussoise est désormais en partie à l'abri, par le biais d'un auvent de 143 m² (46 666 €). Le club a fêté vingt années d'existence. Il est fort de 122 membres. Cette nouvelle structure est prête à accueillir tous les nouveaux amateurs de traque au cochonnet, en toute convivialité.

■OUDRENNE FAIT LE MÉNAGE

Pour la nature



Samedi 15 mars, en matinée, la municipalité d'Oudrenne procédera à son opération Nettoyage de printemps. Il s'agit de ramasser les débris qui jonchent les accotements et fossés des routes qui mènent aux trois villages de la commune. Jeunes et moins jeunes sont conviés à participer à cet acte citoyen. Rendez-vous est donné à 8 h 45 place des Fêtes. Se munir de gants, d'un gilet fluo et d'une dose de bonne humeur !

"bou lan ger"
C'est un métier.

1^{er} prix de la meilleure baguette de Moselle concours FIM 2013

DES BEIGNETS ET DES KITS DE CARNAVAL à GAGNER* !

Boulangerie Pâtisserie GERBER
Place de la République **GUÉNANGE**
Tél : 03 82 82 64 66

ARTISANS BOULANGERS DE THIONVILLE ET ENVIRONS

■ URGENCES

Samu 57
Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Pharmacie
Tous secteurs : Tél. 3237.

Sapeurs-pompiers
Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries
Guénange : boulevard du Pont (tél. 03 82 82 64 27).
Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances
Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29).

■ EN IMAGES

En sifflant



LUTTANGE. La Ligue protectrice des oiseaux a arpenté les chemins forestiers de la commune, en passant par Hombourg-Budange, à la rencontre de nos petits amis à plumes. De belles découvertes, de belles rencontres par une matinée ensoleillée.

En progrès



BERTRANGE. Depuis la reprise des U7-U9, la satisfaction des dirigeants du foot va grandissante. Le comportement des 50 licenciés est positif. Pour les trois éducateurs sportifs du club, les jeunes montrent beaucoup de volonté. Pour Frédéric Mathieu, président du club : « Il ne faut pas oublier que les plus grands ont réussi parce qu'ils n'ont pas oublié que le football est tout d'abord un jeu. »

En jouant



BOUSSE. La salle Georges-Brassens de Bousse a fait le plein, l'espace du week-end dernier, avec nombreuses structures gonflables pour les enfants. Pour 6 € illimités, les enfants de tous âges s'en sont donnés à cœur joie dans une bonne ambiance. Ça, c'est les vacances !

■GUÉNANGE

Vent de colère sur le domaine d'Eole

À Guénange, tout n'est pas rose dans les nouveaux quartiers. Deux familles estiment que les plans du lotissement Eole n'ont pas été respectés. Elles portent l'affaire devant les tribunaux administratifs.

Sur les plans, les terrains étaient idylliques. Certes en face d'une grande surface, l'Intermarché de Guénange. Mais dans un lotissement tout neuf : le domaine d'Eole. Aujourd'hui, la page est tournée. Pour Fathia et Sophie*, deux mamans en colère, il y a eu tromperie. « Nous avons acheté en 2012, nous avons fait construire avec l'argent d'une vie. Désormais, le promoteur veut nous coller des immeubles à dix pas de chez nous ! »

Quatre immeubles, plus précisément. Trois en face de chez Sophie, « alors que l'on m'avait parlé de maisons plain pied ». Et un en face de chez Fathia*, « alors que le promoteur avait évoqué une maison pour ses parents. » Bref, changement de projet, « pile au moment où nous avions commencé à construire. »

Des immeubles voisins

« Avoir des voisins ne nous dérange pas, glisse Fathia. Le problème, c'est le changement de plan. Mettez-vous à notre place : niveau tranquillité et circulation, avoir des maisons à

côté ou des immeubles, c'est complètement différent ! »

Sophie est la plus lésée. Les trois bâtiments qui vont côtoyer sa maison mesureront treize mètres de haut, pour un total de 34 logements. « Un jour en revenant chez moi, il y avait une

pancarte avec marqué "34 logements". Je me suis dit : "je ne sais pas où ils vont les mettre." Ce n'est qu'après que j'ai compris. »

Sophie en a pleuré. « 34 logements multipliés par deux voitures ? Ma rue va devenir un par-

king ! » Sans compter les vues plongeantes sur ses fenêtres. « Bonjour la vie privée. »

Devant les tribunaux

Les deux mamans n'entendent pas en rester là. Elles ont



À Guénange, au quartier Éole, la construction de quatre immeubles a curieusement changé de place. Pas du goût des maisons voisines. Photo RL.

■LAUMESFELD

Faire sa mirabelle quel plaisir !



Denis (à droite) un bouilleur de cru membre de la nouvelle association des arboriculteurs de Laumesfeld.. Photo RL.

Tradition en sursis mais encore bien présente en zone rurale, la distillation a toujours ses adeptes.

À Laumesfeld, le nouvel alambic installé dans le local communal des arboriculteurs, près de la place de l'Église, fonctionne inlassablement pour les particuliers, membres de la nouvelle association d'arboriculteurs de Laumesfeld et environs. La campagne des bouilleurs de cru a commencé tardivement, en raison de la mise en état de l'alambic par Louis Théobald, ferronnier d'art de Hargarten.

Ce jour-là, c'est Denis qui est venu apporter ses fruits. Plusieurs dizaines de kilos de mirabelles, provenant de sa parcelle. L'année dernière n'était pas vraiment une année

à fruits. Mais cette année, la récolte a été abondante.

La pratique est pourtant très réglementée et le bouilleur de cru – en réalité le particulier lui-même – doit montrer patte blanche et être en règle car un contrôle inopiné du service des douanes n'est pas à exclure.

Une pratique réglementée

Avant de venir, Denis est passé au bureau des douanes récupérer plusieurs documents : une déclaration de distillation délivrant un titre de mouvement pour son alcool et un document d'accompagnement. À lui de le remplir : nombre de kilos, heure de début, heure de fin, degré retenu. Pour Denis, c'est sim-

ple, les mirabelles qui ont fermenté plusieurs mois dans un tonneau donnent plusieurs litres d'alcool à 52 °. « Je l'utilise pour faire un dessert, verser dans mon café ou la goutte pour le trou lorrain », dit-il.

« C'est plus une question de qualité que de coût, ça ne coûte pas beaucoup plus que si on l'achetait ailleurs. Et puis c'est le fait de se dire : c'est ma "mirabelle". ça permet de garder la tradition, insiste Denis. Les gens pensent qu'ils n'ont pas le droit de distiller, mais c'est faux. Il suffit de justifier de la provenance de ses fruits. »

Sur la place de l'Église, la fumée dégage une odeur agréable qui laisse présager une qualité de l'alcool irréprochable...

■RURANGE-LÈS-THIONVILLE

Rachat de terrains validés en conseil



Une parcelle a été achetée par la commune à un particulier, permettant de donner accès à un autre terrain. Photo RL.

La dernière réunion du conseil municipal de Rurange-lès-Thionville s'est tenue. Le maire, Joël Gamard, a donné la parole à son premier adjoint, Pierre Rosaire, pour présenter le **compte administratif** 2013 avec l'affectation des résultats. Pour résumer, il a été constaté un excédent de fonctionnement et 339 596,30 € en déficit d'investissement de 49 021 €.

En ce qui concerne l'affectation de cet excédent sur le budget 2014, il a été réparti comme suit. La somme de 175 937,61 € en section fonctionnement et 339 596,30 € en section d'investissement.

Pour terminer dans le domaine des finances, le

porté l'affaire devant le tribunal administratif, pour faire annuler les permis accordés par la mairie. « Un permis a déjà été annulé une fois », précise Fathia, confiante.

Selon les habitantes, la situation résulte d'un jeu de chaises bancales. « Les immeubles devaient se situer à l'autre bout du lotissement au début (plan encore visible sur le site internet de la ville, NDLR). Mais un proprio s'y est opposé. Le promoteur a donc déplacé le "problème" et c'est nous qui trinquons. » Les habitantes sont amères. Elles n'entendent pas lâcher l'affaire. Très au fait des questions d'urbanisme, Fathia analyse : « sur le lotissement d'en face (Les Sentiers d'Antoine, NDLR) les constructions ont été menées de façon carrée. Mais ici, c'est la course à l'urbanisation. »

Sophie, Guénangeoise fraîchement arrivée, déplore : « le plan initial était chouette, j'avais envie de vivre à Guénange. Aujourd'hui, je me sens trahie. »

Hubert GAMELON.

* Prénoms changés.

Réponses adverses

Le maire de Guénange, Jean-Pierre La Vaullée, dit comprendre la déception des habitants qui vont se voir imposer des immeubles en vis-à-vis. « Notre compétence est de vérifier des critères objectifs : 1) que le permis déposé par le promoteur corresponde au Plan d'urbanisation. 2) Que les services d'État valident le permis. À partir de là, nous n'avons pas d'ordres à donner au promoteur. » La commune a pris un avocat. Elle défendra le permis.

« Opération légale »

Du côté du promoteur, Claude Laurini, intermédiaire, s'exprime : « Le lotissement a effectivement fait l'objet d'un arrêté modificatif, pour satisfaire au critère imposé de mixité sociale. » En somme, la place des immeubles a changé. Mais l'opération est légale. On achète une parcelle, pas les voisins qui vont avec... « Les services de l'État ont validé l'arrêté. Nous avons même réduit la surface constructible ! Que les plaignantes nous attaquent, si elles sont si sûres d'elles. » Et de relever qu'il est curieux de se réveiller là, alors que les modifications sont affichées en mairie depuis « un an ».

■NOTEZ-LE

La Vaullée en campagne

à Guenange, Jean-Pierre La Vaullée, le candidat de la liste « Ensemble, choisissons Guénange », propose aux artisans, commerçants et professions libérales une rencontre, ce mercredi 12 mars. La réunion se tiendra à 19 h 30, au Café de l'est.

Kieffer en campagne

À Kédange-sur-Canner, la liste "Ensemble continuons le progrès" conduite par Jean Kieffer, organise une réunion publique ce jour à 20 h salle Saint-Rémi.

■LUTTANGE

Après l'effort le confort...

Les Amis du château et l'association Nature et patrimoine de la vallée de la canner proposent une marche autour de Luttange suivie de la choucroute de Maryse. 15 € pour les adultes et 7 € pour les enfants de moins de 12 ans. Possibilité d'emporter au prix de 10 €. R é s e r v a t i o n a u 03 82 83 92 38.

■ SERVICES

Loisirs
Distroff : bibliothèque, de 10h à 11h30 et de 14h à 17h.
Volstroff : bibliothèque, de 14h30 à 17h, local de la mairie.

Permanences
Tous secteurs : Drogue info-service, numéro vert 0 800 23 13 13.